

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 2553

présenté par  
Mme Thill

-----

**ARTICLE 2**

À la seconde phrase de l'alinéa 3, après le mot :

« volonté »,

insérer le mot :

« toutes ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est impératif de s'assurer que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour que la personne puisse bénéficier des soins palliatifs.